TRAVAUX DES VÉLORUES AVENUE DU TRÔNE ET COURS DE VINCENNES

Quoi ?
Réalisation du marquage au sol des vélorues

Où ?
Avenue du Trône et cours de Vincennes, au niveau des contre-allées

Quand ?
Du 12 février au 29 mars 2024

Les impacts :
- La circulation de tous les véhicules est interdite dans les contre-allées par tronçon à l'avancement des travaux.
- Le stationnement de tous les véhicules est interdit dans les contre-allées par tronçon à l'avancement des travaux.
- Entre le boulevard de Picpus et l'avenue du Dr Arnold Netter (dans la contre-allée côté 12ème), **les travaux n'auront pas lieu le mercredi pour permettre la circulation et le stationnement des commerçants du marché.**

Pendant la durée des travaux :
- Les accès aux parkings sont neutralisés pendant une journée (de 8h à 22h) pour permettre la réalisation du marquage devant l'accès. Un affichage sera fait quelques jours avant dans les immeubles concernés pour préciser la date. Des droits de stationnement résidentiel gratuits sont accordés pendant la durée des travaux.

Contacts

RÉALISATION
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

ENTREPRISES
COLAS / AXIMUM

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :
Région ÎledeFrance

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL

Conception et impression : Ville de Paris

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER